

DEPOT DOSSIER PAR COURRIER :

PREFECTURE DU GARD – SERVICE DES NATURALISATIONS
10 AVENUE FEUCHERES – 30045 NIMES CEDEX 9

TOUT DOSSIER INCOMPLET ET NON CLASSÉ DANS L'ORDRE DE LA LISTE SERA RETOURNÉ

Pièces à joindre à votre demande de naturalisations par DECRET

- ❑ Demande d'acquisition à compléter **en double exemplaires**. Sans oublier la page Domiciles/Emplois (dossier à télécharger sur le site de la préfecture du Gard www.gard.gouv.fr).
- ❑ Attestation linguistique ou un diplôme français de niveau supérieur ou égal au brevet des collèges (original et copie).
- ❑ **Charte** des droits et devoirs du citoyen Français (signature en bas de la 1ère page).
- ❑ Lettre de désistement de votre conjoint indiquant qu'il ne s'associe pas à votre demande.
- ❑ Copie du titre de séjour ou de la carte nationale d'identité française de votre conjoint.
- ❑ Acte de naissance **original**, émanant du lieu de naissance (Légalisé ou Apostillé selon le pays).
- ❑ Traduction **original** de l'acte de naissance par un traducteur agréé auprès des tribunaux français.
- ❑ Certificat de concordance **original** délivré par le service d'état civil du lieu de naissance.
- ❑ Acte de mariage **original** en langue étrangère .
- ❑ Actes de mariage **originaux** concernant vos **précédents mariages**.
- ❑ Traduction **originale** de l'acte de mariage par un traducteur agréé auprès des tribunaux français.
- ❑ Jugement de séparation ou de divorce **original** en langue étrangère.
- ❑ Traduction **originale** du jugement de divorce par un traducteur agréé auprès des tribunaux français
- ❑ Documents d'état civil **concernant vos parents**, où figurent leur **date et lieu de naissance** (copie acte de naissance ou de mariage ou de décès, ou copie de leur livret de famille).
- ❑ Actes **originaux** de naissance de tous vos **enfants mineurs**.
- ❑ Certificats de scolarité, **pour l'année en cours**, de tous les enfants mineurs, ou copie du carnet de santé s'ils ne sont pas encore scolarisés (pages vaccination).
- ❑ Demande de francisation, ci-jointe, à compléter si vous souhaitez changer ou modifier votre nom.
- ❑ Copie de votre titre de séjour, **à votre adresse actuelle**.
- ❑ Copie de vos pièces militaires (livret militaire) ou attestation du consulat.
- ❑ Extrait **original** du casier judiciaire **étranger** (+10 ans de présence en France = dispensé).
- ❑ Votre certificat de scolarité **pour l'année en cours**.
- ❑ Copie des derniers diplômes obtenus ou attestation de stage.
- ❑ Certificat **original** de travail établi par l'employeur ou copie du contrat de travail.
- ❑ Copie des **trois derniers** bulletins de paye.
- ❑ Ressources du conjoint ou du concubin (copie contrat de travail et 3 derniers bulletins de paye).
- ❑ Ressources de vos parents : copies des 3 derniers bulletins de paye et des prestations sociales.
- ❑ Copie de l'inscription au Pole emploi.
- ❑ Montant des ASSEDIC portant sur les **trois derniers mois** .
- ❑ Copie des titres de pension portant sur les **trois derniers mois**.
- ❑ Copie de la décision de la MDPH et montant des indemnités versées.
- ❑ Copie des prestations sociales **récentes** (allocations familiales, APL, RMI, etc ..).
- ❑ Attestation et montant des bourses perçues au titre de **l'année scolaire en cours**.
- ❑ Bordereau **original** de situation fiscale (**imprimé P237**) récent délivré par **la trésorerie compétente** selon la résidence des trois dernières années .
- ❑ Copie des **trois derniers** avis d'imposition ou de non-imposition (ou 5 derniers si CEE).
- ❑ Copie de votre passeport (les deux premières pages).
- ❑ Copie de votre dernière quittance d'électricité **ET** de loyer ou impôt foncier ou titre de propriété.
- ❑ Attestation d'hébergement établie par la personne qui vous héberge.
- ❑ Copie de la pièce d'identité de la personne qui vous héberge.
- ❑ Timbre fiscal d'un montant de 55 euros.
- ❑ 2 enveloppes timbrées (petit format) et **1 enveloppe format A4 affranchie à 4 euros** à vos nom et adresse.
- ❑ 3 photographies.
- ❑ Attestation OMI (Attestation de la visite médicale effectuée lors de la demande du titre de séjour).

ACCUEIL RENSEIGNEMENTS : MARDI DE 8H45 A 11H AU 19 AVENUE FEUCHERES

www.gard.gouv.fr